

15 FEVRIER 2024



Edito :

Rendez-vous associatif le samedi 2 mars dès 16 heures à Cornas

Le COVID a bouleversé notre façon de vivre et parfois le plus simple est oublié : simplement se rencontrer ! Pour remercier ses adhérents et ses partenaires, notre association organise un moment convivial et de partage à la Salle des fêtes de Cornas, 2 place de la salle des fêtes 07130 CORNAS.

Pour cette occasion, la troupe de théâtre d'improvisation des « Givrés » vous propose un cabaret d'improvisation. Le principe est simple, rien n'est écrit d'avance ! Seule votre imagination, celle de nos improvisateurs et de notre maître de cérémonie alimenteront le spectacle : rire, surprise et émotions garanties !

La représentation débutera à 16h30, pour 1 heure de spectacle, avec un entracte durant lequel certains de nos artistes autistes vous feront découvrir leur talent ! A l'issue du spectacle, un moment d'échange autour d'un verre et de quelques gourmandises vous sera proposé. Tous les membres de PaDA, leurs proches et nos partenaires sont les bienvenus.

Libre participation afin de financer les activités des différents groupes ado-adultes.

J'espère vous voir nombreux.

Inscription en ligne au plus tard le 22 février, via le lien suivant :

<https://framadate.org/w2VSlqllqXSnWok8>

Votre présidente
Mireille Baraz

Remerciements

A toute l'équipe du Lions Club Doyen de Valence pour avoir ambiancer samedi la Soupe des Chefs et à l'équipe de bénévoles qui nous a aidés à la vente

merci!

Adhésion PAPA 2024

Chers Adhérents et personnes intéressées par nos actions, nous vous rappelons que vous pouvez adhérer afin de signifier l'importance de l'engagement vis-à-vis des instances qui nous soutiennent et bénéficier de nombreux avantages :

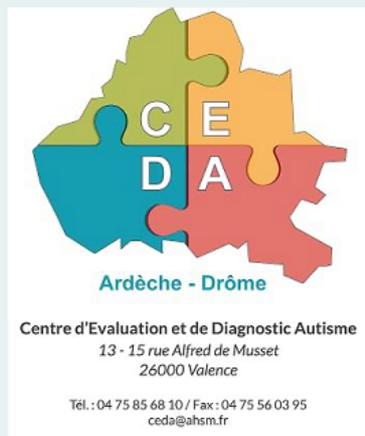
- Le financement de 2 interventions d'un partenaire professionnel dans le lieu de vie de la personne concernée (enfant adolescent et adulte) à l'école, en institution, dans les entreprises, lieux de loisirs etc.
- Une aide administrative et juridique : dossier MDPH et MDA et première consultation de notre avocate prise en charge par notre association
- Un tarif préférentiel pour nos formations (30 euros par jour pour nos parents et adultes adhérents, au lieu de 100 euros pour les parents et adultes non adhérents)
- Le prêt de matériel adapté à l'autisme, de la documentation, la possibilité de préparer des pictogrammes et de les plastifier
- Une participation gratuite aux agoras (tous les 3 mois) sur un thème en lien avec l'autisme animées par nos partenaires professionnels
- Une participation de 5 euros par séance pour les ateliers d'habiletés alors que le prix couvert par notre association est de 120 euros par professionnel

Le montant par année civile reste à 15 euros pour les familles et personnes adultes avec TSA. Vous recevrez une carte d'adhésion qui vous permettra d'avoir accès à nos activités.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

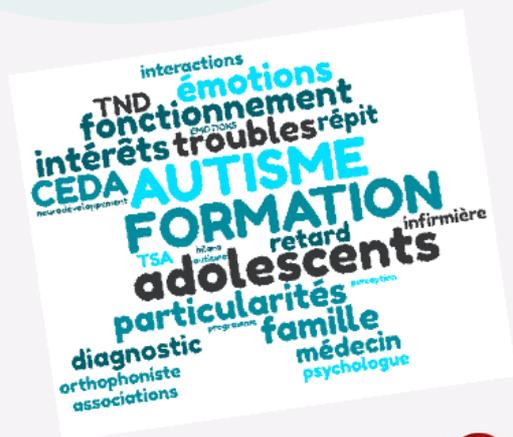
Formation des Aidants



Formation Proches aidants 2024

Autisme, en route vers l'adolescence

Formation spécifique destinée
aux familles d'enfants porteurs
d'un Trouble de Spectre de
l'Autisme sans déficience
intellectuelle
(avec un diagnostic posé)
âgés de 9 à 16 ans



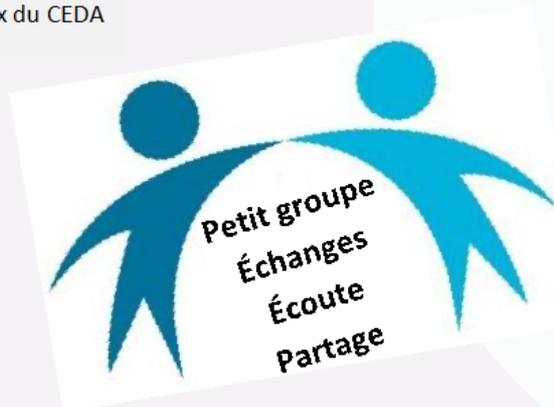
À VALENCE
dans les locaux du CEDA



MARS 2024

Judi	7/03	17h30-20h30
Vendredi	8/03	13h30-17h30
Vendredi	15/03	13h30-17h30
Vendredi	22/03	15h30-19h30
Judi	28/03	17h30-20h30

Présence impérative à chaque séance



Interventions de professionnels experts

Inscriptions obligatoires en ligne : <https://forms.gle/SLnizJNGmBTMXy546>

Renseignements auprès du secrétariat : 04 75 85 68 10
ou ceda@ahsm.fr



Formation gratuite - Participation à vos frais de déplacements, sous conditions
La présence des enfants n'est pas possible lors des séances

A LA DECOUVERTE DU GEM NUANCES :

Qu'est-ce que c'est le GEM Nuances :

Le Groupe d'entraide Mutuelle Nuances (GEM) est en endroit où se regroupent les **personnes atteintes d'un Trouble du Spectre Autistique sans Déficience Intellectuelle** (TSA SDI). Le GEM permet de rencontrer des **personnes ayant les mêmes difficultés autour d'activités que l'on organise.**

Cela permet à ces personnes **d'échanger entre autres adhérents** sur des sujets divers (avec beaucoup d'humour et de bienveillance), autour d'un "Café", "Thé" ou autre "Boisson non alcoolisée". Cela nous permet de **sortir de notre isolement**. Pour certains c'est leur seule sortie de la journée et quand ils rentrent chez eux, ils se retrouvent tout seul.

Activités organisées au GEM :

Les activités qui ont eu lieu au GEM sont planifiées **le dernier (ou avant dernier) mercredi du mois** lors des **réunions adhérents (important d'y participer)**. Les adhérents font leur **proposition d'activités qu'ils souhaitent pratiquer ainsi selon leur disponibilité.**

A l'heure actuelle nous faisons des sorties extérieures (Rival Quizz, laser game, bowling, sortie raquette), diffusion de film, atelier écriture, atelier créatif, projet d'atelier théâtre en cours ...

Le matériel est fourni par le GEM, mais par exemple vous pouvez apporter votre propre jeu de société lors des activités "Jeux de société" que vous avez envie de partager.

Comment intégrer le GEM :

Pour l'intégrer, il faut contacter le GEM soit par **mail** (gemnuances.valence@gmail.com) ou par **téléphone** (07 67 89 83 07). Une fois programmé un rendez-vous avec une des animatrices pour le **premier accueil** (qui consiste à se présenter, et à vous faire visiter le GEM ainsi que présenter les adhérents qui y sont présents), puis vous avez une **période d'essai** (3 visites au GEM) puis il faudra payer une **cotisation annuelle** (1 an par rapport à la date de cotisation) de **15€** (espèce, chèque et virement).

Focus :

A LA DECOUVERTE DU GEM NUANCES :

Changement au GEM :

Le GEM a connu une période difficile, mais il repart sur une bonne base depuis la venue de Mme Souchard (nouvelle animatrice du GEM Nuances). Nous remercions Planète Autisme (notre association marraine) et les PEP SRA (notre gestionnaire) de nous avoir soutenus dans cette période difficile.

Le GEM ouvre désormais **tous les jours de la semaine** (aussi 2 samedis par mois) et toute la journée :

- Matin : **9h-12h**
- Après-Midi : **13h30-17h**

Deux matinées sont fermées dans la semaine.

Pour ceux intéressés, nous disposons d'un **Discord** (ça parle énormément de jeux vidéo). Il faut demander le lien aux membres du bureau.

Témoignage :

“

J'ai intégré le GEM Nuances depuis Janvier 2023. Cela m'a permis d'être plus à l'aise dans les relations sociales avec autrui. Cela m'a permis de m'ouvrir à l'autre ainsi que de découvrir des activités que j'aime (alors que je pensais le contraire) et de découvrir que j'avais besoin d'une certaine relation sociale.

Les autres adhérents sont gentils et certains disposent d'un certain humour qui me plait bien avec qui aujourd'hui nous partageons une relation de "copain".

X

”

A la conférence TSA (Troubles du Spectres Autistiques) et TDA-H (Troubles du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) : convergence et divergence.

Le conférencier, Jean-Baptiste Nollez, psychométricien, nous a d'abord présenté ce qu'était le TDA-H puis le TSA, ces deux troubles correspondant à deux fonctionnements différents avec des conséquences parfois identiques. Ensuite il s'est penché sur les convergences entre ces deux troubles ainsi que sur leurs divergences.

En introduction nous avons vu qu'au moins 50% de personnes autistes ont un TDA-H associé. Lorsqu'une personne présente ce double fonctionnement, ces troubles ne sont alors pas diagnostiqués en tant que tels. Cette confusion est souvent une gêne dans la compréhension que nous avons de ces personnes et plus encore peut être une impasse thérapeutique.

Le TDA-H est caractérisé par un triptyque :

- Le déficit de l'attention
- L'impulsivité
- L'hyperactivité qui est présente ou non

Les difficultés liées au TDA-H trouvent leur origine principalement dans le cortex frontal et le cortex préfrontal où on retrouve une inhibition de la libération des neurotransmetteurs dopaminergiques et noradrénaline. La dopamine est libérée quand il y a un plaisir. Dans le TDA-H il y a une mauvaise libération de dopamine donc les activités ne sont pas motivantes et les comportements ne sont pas adaptés.

Le déficit de l'attention correspond à la difficulté à mener des tâches d'autant plus qu'elles sont longues et compliquées.

L'impulsivité découle de la propension à aller à la source de plaisir. Il existe une impulsivité au niveau moteur (aller trop vite, trop fort ; manque d'analyse de la situation), une impulsivité au niveau verbal (parler trop vite, couper la parole, difficultés à écouter l'autre...) et une impulsivité cognitive (suractivation des pensées intérieures et des pensées vagabondes).

L'hyperactivité est l'impossibilité ou la grosse difficulté à réprimer un mouvement. Elle n'est pas toujours présente.

Le principal impact réside dans les difficultés à planifier, organiser, hiérarchiser sa pensée et ses actes. Les fonctions exécutives sont donc atteintes :

- L'inhibition qui correspond à ne pas faire quelque chose : par exemple ne pas se laisser distraire
- La mémoire de travail qui nous permet de traiter plusieurs tâches en même temps
- La planification
- La flexibilité mentale

On peut aider une personne TDA-H en l'accompagnant dans la perception de son environnement, dans l'analyse et les décisions à prendre avant l'action. On peut la solliciter pour qu'elle verbalise ce qu'il voit et ce qu'il va faire.

Le TSA est caractérisé par deux items :

Le TSA est caractérisé par deux items :

- Les déficits de la communication et des interactions sociales
- Le caractère restreint et répétitif des comportements et des intérêts

Les déficits de la communication et des interactions sociales engendrent un déficit de réciprocité sociale ou émotionnelle (le regard est mal orienté entraînant une difficulté à reconnaître les émotions ; difficulté à comprendre la polysémie), un déficit des comportements non verbaux (difficulté à comprendre le langage corporel), un déficit du développement et du maintien de la compréhension des relations.

Le caractère restreint et répétitif des comportements et des intérêts se traduit par des mouvements répétitifs ou stéréotypés, une intolérance aux changements et une adhésion inflexible à des routines qui sont sécurisantes, des intérêts restreints ou fixes anormaux dans leur intensité ou dans leur but, une hyper ou hypo sensibilité aux stimuli sensoriels.

Dans le cadre du TSA on retrouve également une atteinte des fonctions exécutives. La flexibilité mentale est la plus impactée. La planification, la mémoire de travail et l'inhibition varient en fonction de la fatigue et du niveau de vigilance.

Jean-Baptiste Nollez nous a ensuite présenté les convergences et les divergences entre ces deux troubles.

Il existe des convergences entre ces deux troubles :

- Ils impactent tous les deux les fonctions exécutives mais ce n'est pas la même source d'impact sur le TSA et le TDA-H.

- Il existe une répercussion sociale dans les deux cas. Leurs comportements à chacun peuvent paraître inadaptés pour des raisons différentes. La personne avec TDA-H va trop vite, trop fort, elle est impulsive (motrice, verbale et cognitive). La personne avec TSA a des difficultés à comprendre le contexte social.

- Il y a dans les deux cas une dysrégulation émotionnelle, des difficultés à gérer les émotions et à les comprendre.

- On retrouve des comorbidités communes : troubles anxieux, déficit au niveau des habiletés sociales, des particularités sensorielles

Ces convergences font que le diagnostic différentiel est compliqué.

Pourtant des divergences existent :

- Les routines et stéréotypes

- Les particularités sensorielles

- L'inhibition, la désinhibition et l'impulsivité sont propres au TDA-H

- Il existe un traitement médicamenteux du TDA-H (le méthylphénidate qui est un psychostimulant) mais pas du TSA.

Certaines personnes cumulent les deux troubles et alors l'atteinte des fonctions exécutives est plus importante ainsi que l'atteinte sur les comportements sociaux. Le diagnostic sert à comprendre et surtout à mettre en place l'accompagnement. Une hypothèse diagnostique peut demander parfois du temps pour être infirmée ou confirmée. Le renforcement positif et les thérapies cognitivo-comportementalistes sont pour chacun les méthodes qui ont montré les meilleurs résultats d'atténuation des troubles.

Jean-Baptiste Nollez conclut en disant que le TDA-H et le TSA ont un fonctionnement différent avec une convergence des symptômes.

Il termine par cette phrase :

On y sera . . .

A la conférence sur l'état des lieux des connaissances sur l'autisme.

S'inscrire par mail
secrtaire.planeteautisme@gmail.com
avant le 10 avril

Planète
autisme

Centre de
ressources
autisme
Rhône-Alpes

SERRIÈRES

Partenaires

Programme

15 avril

9h à 16h30

CONFÉRENCE
animée par Gwendoline Girodin,
psychologue et formatrice pour le Centre
de Ressources Autisme Rhône-Alpes

**État des lieux
des connaissances
sur l'Autisme**

Cette conférence est gratuite
et s'adresse à tous

Grande salle de la Mairie de Serrières
15 Rue Jean Vernet, 07340 Serrières

Cette conférence sera animée par Gwendoline Girodin, psychologue et formatrice pour le Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes. Elle y abordera la définition et la description de l'autisme, l'épidémiologie, le fonctionnement des personnes avec autisme, les pathologies associées, la démarche diagnostique, l'orientation des personnes, les interventions recommandées et les lieux ressources régionaux et locaux.

Cette conférence se déroulera le 15 avril de 9h à 16h30 à Serrières.

Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire avant le 10 avril 2024 à secrtaire.planeteautisme@gmail.com

15 avril **CONFÉRENCE**
**État des lieux
des connaissances sur l'Autisme**

Programme

Au regard des préconisations de la HAS, les points suivants seront abordés :

- Définition et description de l'autisme
- Epidémiologie
- Fonctionnement des personnes avec autisme
- Pathologies associées
- Démarche diagnostique
- Orientation des personnes
- Interventions recommandées
- Lieux ressources régionaux et locaux

Centre de
ressources
autisme
Rhône-Alpes

SERRIÈRES

Planète
autisme

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

On y sera également . . .

A l'agora sur le thème : **Médiation artistique, relationnelle et autisme : ressentir, s'exprimer, communiquer.**

Cette agora, présentée par Armelle Vautrot, universitaire et thérapeute spécialisée en autisme, partenaire professionnelle de planète autisme, aura lieu le 25 mars de 19h à 21h à l'Émeraude, 5 rue Jean Bertin à Valence.

Médiation artistique relationnelle et autisme: ressentir, s'exprimer, communiquer.

25 mars 2024, 19h – 21h

(L'Émeraude, 5 rue Jean Bertin, 26000 VALENCE)

Par Armelle Vautrot

Universitaire et Thérapeute spécialisée en autisme et en trauma.
Fondatrice PHARE Formation.
Co-Fondatrice AFMedArt (Association Française de Médiation Artistique Relationnelle).
Formatrice à la FHDAI (Fédération HandiDanse Adaptée Inclusive).



- Découverte de la médiation artistique relationnelle et comprendre ce qu'elle peut apporter aux spécificités des personnes autistes: sensorialité, motricité, habiletés psychosociales.
- Partage d'expériences dans le cadre d'accompagnements individuels, dans le cadre d'accompagnements collectifs.
- Mise en pratique collective dans le cadre de la conférence/atelier.
- Pistes de mise en pratique dans les structures, dans les foyers.
- Partage de ressources et temps d'échange avec le public.



Inscription obligatoire à secrtaire.planeteautisme@gmail.com en précisant si vous êtes un(e) professionnel(le), une famille, une personne autiste.

S'il s'agit de votre première participation, elle est gratuite. Sinon, nous vous demandons d'adhérer à Planète autisme Drôme Ardèche.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli

“ C'est la troisième année que je vous retrouve chaque mois dans votre journal Padablaba pour la rubrique « je l'ai lu pour vous »

Ce mois-ci je vous propose comme lecture :

”

“ L'AUTISME chez l'enfant : détecter, comprendre et accompagner son enfant”
de Myriam Bost aux éditions MARDAGA

L'Autrice nous dit dans son livre : « L'objectif de l'apprentissage n'est pas de gommer le fonctionnement autistique de votre enfant mais de l'amener à construire des stratégies qui lui seront utiles pour faire ses choix, s'affirmer, s'exprimer, en étant sûr de lui ».

Si vous vous posez des questions sur votre enfant différent, ce livre est fait pour vous.

C'est un guide pour les parents d'enfants autistes ou en attente de diagnostic. 10 chapitres qui abordent différents sujets afin de mieux comprendre ce trouble et mieux vivre avec son enfant.

Myriam Bost, par l'intermédiaire de brèves observations et questionnements des parents, (de Lin, Laura, Jules, Rayan), nous donne des explications, des objectifs, des propositions d'accompagnement très intéressants.

Dans son livre on y trouve des outils, des supports qui seront à personnaliser bien entendu pour chaque enfant.



Elle nous précise quand même : « que ces suggestions sont là à titre d'exemple, qu'aucune méthode n'est magique et qu'il est utile et efficace de demander conseil auprès des professionnels qui suivent l'enfant ».

Mon avis : J'ai beaucoup aimé ce livre, il est facile à lire, il donne beaucoup d'explications et d'informations sur l'autisme concernant votre enfant.

Moi en tant qu'adulte autiste (expérimenté sur le sujet) j'ai pu trouver des informations qui me serviront personnellement.

Je terminerai par ces phrases de Myriam Bost : « L'expression du spectre autistique est complexe, et de nombreux parents d'enfants autistes sont encore trop souvent culpabilisés. Or, les parents sont au cœur de l'accompagnement de leurs enfants. Ils sont souvent des parents guerriers qui mènent tout de front. Ils cherchent des informations... »

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Une nouvelle étude prouve la pertinence des interventions précoces dans l'autisme – Publié le 13/12/2023 à 16h43

Des chercheuses de l'Institut Imagine montrent que l'architecture du cerveau au niveau d'une zone dédiée à la cognition et les capacités sociales sont étroitement corrélées. Cette étude démontre l'intérêt des interventions précoces dans l'autisme.

Tous les professionnels qui l'ont pratiquée reconnaissent les bienfaits d'une intervention précoce dans l'autisme. Dans une étude publiée dans Cerebral Cortex (en anglais), des chercheuses de l'Institut Imagine (Paris) et de l'hôpital Necker-Enfants malades viennent d'apporter une nouvelle preuve du lien entre la plasticité cérébrale et de meilleures capacités sociales chez les enfants atteints de troubles du spectre autistique (TSA).

Les enfants autistes ont souvent des difficultés à regarder un interlocuteur dans les yeux lors d'une discussion. Grâce à l'eye-tracking, les Dr Ana Saitovitch, Pr Monica Zilbovicius et Pr Nathalie Boddaert ont pu mesurer les mouvements, les points et temps de fixation du regard d'enfants TSA comparé aux mouvements oculaires d'enfants neurotypiques. Elles ont, en parallèle, investigué sous IRM la microstructure de la matière blanche du cerveau chez ces mêmes enfants afin de voir les corrélations entre capacités sociales et anatomie du cerveau. Leurs travaux ont permis de décrire pour la première fois une large variabilité entre individus : si les enfants avec TSA regardent moins fréquemment les personnages dans les yeux, la variabilité interindividuelle reste importante. De plus, elle existe aussi bien chez les enfants avec TSA que chez les enfants avec un développement typique.

Leurs observations ont également mis en avant un lien direct entre une plus grande capacité des enfants avec TSA à percevoir le regard, et le nombre de fibres cérébrales dans une zone du cerveau liée aux processus sociaux. Cette corrélation suggère l'existence d'un mécanisme cérébral compensatoire chez les enfants avec TSA : un lien existe entre l'apprentissage des capacités sociales et la plasticité du cerveau. Ces capacités sociales seraient plutôt acquises et développées, moins spontanément que chez les enfants neurotypiques. Cette étude renforce l'importance d'une intervention précoce chez les enfants avec autisme au moment où la plasticité cérébrale est maximale.

Emmanuelle Deleplace

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secrtaire.planeteautisme@gmail.com

Le Sénat adopte une proposition de loi sur les troubles du neurodéveloppement – Publié le 26/01/2024 à 17h31

Le Sénat a adopté à l'unanimité la proposition de loi de Jocelyne Guidez sur les troubles du neurodéveloppement. Elle vise notamment à renforcer la scolarisation avec l'apport du médico-social et à élargir le relayage.

Après des aménagements en commission des affaires sociales, la proposition de loi portée au Sénat par Jocelyne Guidez (Union centriste, Essonne), "visant à améliorer le repérage des troubles du neurodéveloppement (TND), l'accompagnement des personnes qui en sont atteintes et le répit de leurs proches aidants" (lire notre [article](#)), a été adoptée à l'unanimité le 25 janvier et vient d'être transmise pour examen à l'Assemblée nationale.

Ce texte déposé avant la présentation de la stratégie pour les TND (lire notre [article](#)) a été toiletté par la commission des affaires sociales et le Gouvernement. Un Gouvernement dont Jocelyne Guidez salue, en séance publique, l'ambition. Elle rappelle toutefois que "trop souvent, l'enjeu central pointé par les différents acteurs est celui du décalage entre les objectifs et la réalité vécue". Elle souhaite "donner les moyens financiers et humains pour offrir un accompagnement de qualité à ces enfants". "Le handicap n'est pas dans la personne, mais dans l'environnement qui ne sait pas l'accueillir", estime-t-elle. La ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, Catherine Vautrin, promet d'être "au rendez-vous de l'accompagnement et du soutien à toutes les épreuves de la vie", et "évidemment à l'école". Elle partage particulièrement une "approche qui est fondée sur l'accès au bon accueil, au bon accompagnement dans tous les territoires".

1 300 dispositifs de scolarisation d'ici 2027

Sur proposition de la rapporteuse Anne-Sophie Romagny (Union centriste, Marne), l'intitulé initial de dépistage a été remplacé par le mot repérage. Il s'agit de l'une des mesures phares de ce texte, légèrement remanié par la commission concernant la scolarisation. Il prévoit désormais "au moins un dispositif spécifique dédié à la scolarisation en milieu ordinaire" des élèves TND avec l'appui du secteur médico-social "dans chaque circonscription académique métropolitaine et académie d'outre-mer au plus tard le 1er septembre 2027".

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planeteautisme@gmail.com

“Si les objectifs de la stratégie pluriannuelle sont atteints, il y aura un peu moins de 900 dispositifs* à l’horizon 2027, ce qui me paraît tout à fait insuffisant dans la mesure où 7 000 enfants autistes naissent chaque année en France. Il est nécessaire que la nation se mobilise davantage afin de porter leur nombre à au moins 1 300 d’ici 2027”, précise Anne-Sophie Romagny. S’adressant à la ministre, elle ajoute : “La commission vous invite à mieux équilibrer les créations de dispositifs et à parachever l’accompagnement proposé en créant des unités d’enseignement secondaire.”

Le document insiste sur la formation systématique des professionnels de l’Éducation nationale. Anne-Sophie Romagny attire l’attention de Catherine Vautrin “sur la qualité parfois perfectible des contenus proposés aux enseignants, mais aussi sur l’incapacité de certains instituts [de formation du professorat] à assurer l’intégralité des vingt-cinq heures de formation obligatoires sur les enjeux de l’école inclusive”. La commission a également souhaité que lorsqu’une demande de reconnaissance du handicap est formulée, une information soit systématiquement donnée aux “professionnels associés à ce parcours” sur les délais de traitement de la maison départementale des personnes handicapées. L’article 6 de la proposition de loi ajoute deux examens de santé supplémentaires dédiés aux TND entre 0 et 6 ans. La ministre précise qu’elle n’y est pas favorable et que le Gouvernement proposera plutôt une attention accrue accordée à la détection de ces troubles dans le parcours existant.

Vers une évolution du relayage

Enfin, le texte contient un dernier volet relatif au répit des proches aidants. La commission propose de pérenniser les expérimentations de relayage, mises en place par la loi socle de 2018. Celle-ci autorise des dérogations au droit du travail dans le cadre de prestations de relais à domicile du proche aidant et dans le cadre de séjours de répit aidant-aidé. Elle a adopté un amendement prévoyant qu’un accord de branche puisse ajuster certains paramètres de ce dispositif dérogatoire, pour que les partenaires sociaux puissent l’adapter aux réalités du terrain. Le Gouvernement a proposé un sous-amendement, qui a été voté, visant à élargir les types d’établissements autorisés à faire du relayage afin de ne plus les limiter aux services à domicile.

· * Il s’agit des unités d’enseignement maternel autisme, unités d’enseignement élémentaire autisme et des dispositifs d’auto-régulation.

Liens et documents associés

· [Le dossier législatif \(Sénat\)](#)

Emmanuelle Deleplace

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planeteautisme@gmail.com

Un nouvel outil dédié à l'évaluation des demandes des personnes handicapées se concrétise – Publié le 26/01/2024 à 17h45

Plusieurs enjeux majeurs constituent la feuille de route 2024 du système d'information des MDPH. L'expérimentation du SI-Évaluation, première brique unique nationale, est attendue pour la fin de l'année, alors que le projet de dossier unique d'admission dématérialisé se poursuit. Mon portail handicap va également se doter de nouveaux services.



Le programme d'harmonisation des systèmes d'information des maisons départementales des personnes handicapées (SI MDPH) s'inscrit en 2024 dans la droite ligne de l'année précédente, assure la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Dans une publication LinkedIn, le pilote du dispositif liste les priorités. L'année sera en particulier marquée "par de nouveaux jalons phares" avec l'expérimentation du dossier unique d'admission dématérialisé, la mise en place de nouveaux services dans le portail Mon parcours handicap mais aussi la finalisation et le lancement de l'expérimentation du SI-Évaluation.

Ce dernier outil constitue "une première brique unique et nationale qui va s'insérer dans le SI MDPH", explique à Hospimedia Jean-Étienne Demoulin, directeur du programme à la CNSA depuis mars 2023. Il va couvrir l'ensemble du cycle de l'évaluation des demandes de compensations : dépôt, préparation par les équipes pluridisciplinaires et saisie des propositions d'attributions de droits par les évaluateurs, avant de passer la main aux commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. L'évaluation est une partie "cœur" du travail des MDPH, souligne Jean-Étienne Demoulin. La création de cette brique "est issue d'une vraie demande du terrain". Un outil de soutien à l'évaluation a déjà été mis en place mais "il était assez décrié" et les éditeurs "avaient du mal à répondre aux demandes d'harmonisation".

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planeteautisme@gmail.com

Le choix a donc été fait de créer le SI-Évaluation et de le construire "avec les MDPH". "Nous travaillons en méthode Agile, avec des MDPH pilotes qui sont très intégrées. Nous les voyons toutes les semaines." D'autres participent à des revues et toutes celles qui le souhaitent peuvent avoir accès à l'environnement de formation pour regarder comment l'outil évolue. "Nous travaillons réellement avec les évaluateurs, ceux qui vont utiliser l'outil, poursuit le directeur du programme SI MDPH. Il s'agit vraiment de coconstruction et nous y tenons tout particulièrement car il va se rajouter dans leur quotidien donc nous voulons nous assurer de ne pas leur mettre de bâton dans les roues." Des flux vont par ailleurs être mis en place entre les deux systèmes d'information pour éviter les doubles saisies d'informations et pour que le SI-Évaluation devienne "l'outil unique des évaluateurs".

Accompagner "au plus près" du terrain

Avant la généralisation une expérimentation va être menée pour s'assurer que le système d'information se déploie bien, que tout fonctionne en conditions réelles et affiner au besoin. L'objectif de la CNSA est de la lancer auprès d'une ou deux MDPH d'ici la fin de l'année, pour une durée d'un mois environ. Un kit de déploiement va également être testé. Celui-ci précisera les prérequis à la mise en œuvre de la brique. Les maisons départementales des personnes handicapées devront en particulier s'assurer que leurs bases de données sont propres. Pour mener ce travail elles pourront notamment compter sur la mission d'appui opérationnel de la caisse, qui accompagne les MDPH en difficulté. Une vingtaine ont déjà été épaulées et encore vingt le seront cette année, signale Jean-Étienne Demoulin. En phase de généralisation ensuite, le déploiement du SI-Évaluation sera étalé. "Nous voulons les accompagner au plus près", lance le directeur de programme.

Dossier unique d'admission dématérialisé

tre enjeu de l'année 2024, la poursuite de l'expérimentation du dossier unique d'admission (DUA) dématérialisé dans onze départements, en cours depuis septembre dernier. Il s'agit cette fois d'un outil conçu pour "faciliter la vie des bénéficiaires et des établissements". Les personnes en situation de handicap disposent parfois d'orientations auprès de plusieurs types d'établissements et de plusieurs structures. Pour chacune d'entre elles, elles doivent envoyer un dossier d'admission différent, au format papier. Dès 2019, des formulaires papier de demande ont été conçus sur certains territoires, en lien avec les conseils départementaux et les établissements et services. "Ces travaux ont alimenté la conception d'un formulaire national unique dématérialisé", indique la CNSA dans un communiqué. Ils ont été menés par la caisse et les ARS Île-de-France, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :

secretaire.planeteautisme@gmail.com

Ce service est intégré à ViaTrajectoire handicap. Actuellement, les personnes handicapées et leurs aidants qui utilisent cet outil peuvent consulter en ligne la synthèse des décisions d'orientations, rechercher une structure pour en récupérer les coordonnées. L'idée est donc de pouvoir remplir, transmettre et suivre beaucoup plus facilement le dossier d'admission. "L'expérimentation doit s'achever en juin 2024. À l'issue, et après analyse des bénéfices pour les personnes, les partenaires détermineront si ce service doit être généralisé."

Cette évolution s'inscrit dans le principe "dites-le nous une fois", explique Jean-Étienne Demoulin. Aujourd'hui, une centaine de DUA ont été créés et moins de 200 demandes ont été envoyées. Les ARS mais aussi les départements et les groupements régionaux d'appui à la e-santé ont communiqué sur cette expérimentation. Toutefois, la démarche "a un peu de mal à décoller", concède le directeur de programme. Certains territoires sont néanmoins plus avancés que d'autres et des actions de communications vont être menées. La communication sera d'ailleurs un enjeu essentiel en cas de généralisation de l'outil. Par ailleurs, plusieurs modes de connexion vont être mis à disposition des usagers, notamment via Franceconnect, et un profil d'accompagnateur professionnel a été créé dans les territoires expérimentateurs, afin d'aider les personnes en situation de handicap dans leurs démarches en ligne.

Évolution de Mon parcours handicap

Le site d'information Mon parcours handicap va également évoluer et intégrer deux nouveaux services, puisqu'il sera interconnecté avec le téléservice MDPH en ligne et ViaTrajectoire. "Nous parlons de parcours sans couture", explique Jean-Étienne Demoulin. Le principe est de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder, depuis leur compte sur Mon portail handicap, à un tableau de bord. Celui-ci pourra les rediriger vers le téléservice – 90% des MDPH devraient en être dotées d'ici la fin de l'année – et ViaTrajectoire, pour faire au choix une demande en ligne ou suivre les décisions d'orientations. Le portail agit ici comme un agrégateur des autres outils. "Nous avons vraiment la volonté d'apporter de nouveaux services tous les ans", notamment autour de l'emploi, ajoute Jean-Étienne Demoulin.

Aujourd'hui, toutes les MDPH accompagnées louent cette démarche.

Jean-Étienne Demoulin, directeur du programme SI MDPH à la CNSA

Au 1er janvier 2024, sept référents de proximité accompagnent les deux tiers des maisons départementales des personnes handicapées. Ce dispositif a été mis en place dès la fin de l'année 2020, pour favoriser le déploiement du système d'information. La CNSA décrit comme une "avancée significative" de l'année 2023 le soutien accru aux territoires par ces professionnels des MDPH. "Nous avons constaté la plus-value de cette organisation, acquiesce Jean-Étienne Demoulin. Aujourd'hui, toutes les MDPH accompagnées louent cette démarche." Lors de cyberattaques en particulier, les référents ont pu les aider à reparamétrer leur SI. Ces acteurs se font aussi les ambassadeurs de la CNSA et peuvent porter les messages liés à l'harmonisation des usages. "Les outils sont très paramétrables. Nous avons l'habitude de dire qu'il y a quatre éditeurs mais 101 solutions sur le terrain." Le système d'information "n'est pas toujours très bien vu", constate-t-il, notamment car c'est un sujet "extrêmement chronophage". Le fait de disposer d'un référent "qui connaît très bien le SI" permet de pallier cette difficulté. En conséquence, les MDPH sont moins réticentes à déployer de nouvelles versions de l'outil. Ils sont aussi là pour créer et diffuser des supports à l'ensemble de leurs partenaires. L'objectif de la CNSA est d'atteindre une couverture totale du territoire par ces référents de proximité, "au plus tôt". La décision est à la main des maisons départementales des personnes handicapées.

Plus largement, Jean-Étienne Demoulin salue les avancées autour du système d'information et les jalons qui seront posés en 2024. "Tous ces sujets sont tournés vers les autres", utilisateurs ou bénéficiaires, "c'est en cela que c'est passionnant".

Cécile Rabeux

CENTRE DE FORMATION 2024

4 MARS
2024

LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE
SUR TABLETTE.

20-21-22
MARS 2024

GESTION DE CRISE PROFESSIONNELLE DE NIVAU DE
CERTIFICAT PRATIEN 1

29 ET 30
AVR 2024

LES TROUBLES ALIMENTAIRES DANS LES TROUBLES
DU SPECTRE AUTISTIQUE

3 JUIN
2024

LA COMPRÉHENSION DES PARTICULARITÉS
COGNITIVES DE L'AUTISME SANS DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE

9 ET 10
JUIL. 2024

FORMATION GÉNÉRALE : COMPRÉHENSION DE
L'AUTISME

8 ET 9
JUIL. 2024

LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE
DE HAUTE TECHNOLOGIE : LES APPLICATIONS DE
COMMUNICATION SUR TABLETTE.

14 ET 15
OCT. 2024

DÉCOUVRIR LA DÉTENTE PSYCHOMUSICALE POUR LA
RÉGULATION SENSORIELLE ET ÉMOTIONNELLE DANS
L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS, ADOLESCENTS ET
ADULTES AVEC AUTISME

5 ET 12
OCT. 2024

EDUCATION STRUCTURÉE ET SCOLARISATION

28 ET 29
NOV. 2024

APPRENTISSAGE DES HABILITÉS SOCIALES POUR
DES ENFANTS AVEC OU SANS DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE

Retrouvez tous les détails sur le catalogue 2024
<https://planete-autisme-drome-ardecche.org/>



Planète
autisme

Détail des formations

4 MARS
2024

LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE
SUR TABLETTE.

Communication alternative augmentée sur tablette à destination des parents et aidants.

Formatrice : Mme Constance PINET, orthophoniste.

Cette formation a pour objectifs de connaître les principes de la Communication Alternative et Améliorée (CAA) et de se familiariser avec les outils de communication de haute technologie.

15 participants maximum.

Tarifs pour les parents et aidants adhérents : 60 € ; pour les parents et aidants non adhérents : 75 €

20-21-22
MARS 2024

GESTION DE CRISE PROFESSIONNELLE DE NIVAU DE
CERTIFICAT PRATICIEN 1

Gestion de crise professionnelle

Formatrice Charlotte Marcorelles psychologue clinicienne.

Formation ouverte aux parents et aux professionnels. Les objectifs de cette formation sont de connaître les stratégies de prévention, de désescalades de la violence ou de l'automutilation et de maîtriser les techniques principales de sécurité personnelles.

Tarifs pour les parents adhérents : 100€ ; Familles non adhérentes 150 euros et professionnels : 350€.

Retrouvez tous les détails sur le catalogue 2024
<https://planete-autisme-drome-ardeche.org/>

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Détail des formations

29 ET 30
AVR 2024

LES TROUBLES ALIMENTAIRES DANS LES TROUBLES
DU SPECTRE AUTISTIQUE

Troubles alimentaires et TSA.

**Formatrices : Constance Pinet et Marjorie Albertin,
orthophonistes.**

Session ouverte aux parents et aux professionnels du médico-social. Les troubles alimentaires concernent de nombreux enfants, adolescents et adultes. Les objectifs de cette session sont de découvrir ce qu'est l'oralité alimentaire et ce que sont les troubles alimentaires, d'apprendre quelles sont les particularités chez un public porteur d'un TSA, de savoir aménager le temps du repas et construire un plan d'action pour améliorer ; compenser ou pallier les troubles.

*Tarifs : parents adhérents 60€, parents non adhérents 100€,
professionnels 300€*

10 JUIN
2024

LA COMPRÉHENSION DES PARTICULARITÉS
COGNITIVES DE L'AUTISME SANS DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE

Particularités cognitives TSA sans déficience intellectuelle.

**Formatrice Natacha Martin docteure en psychologie
clinique.**

Public concerné : parents, aidants et professionnels du médico-social. Les objectifs de cette journée sont de savoir définir les fonctions cognitives et plus particulièrement les fonctions exécutives dans un profil autistique et d'apporter des outils de remédiation adaptés.

*Tarifs : parents adhérents 30 euros, parents non adhérents 75€,
professionnels 150€.*

Retrouvez tous les détails sur le catalogue 2024
<https://planete-autisme-drome-ardeche.org/>

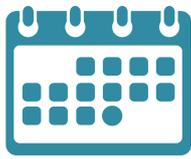
« Différents mais ensemble ; un autre regard sur le handicap ».

Les diverses médiathèques du territoire de l'Agglo organisent des actions et animations du mardi 5 mars au dimanche 7 avril dans le cadre du programme : « Différents mais ensemble ; un autre regard sur le handicap ».



Pour plus d'information : [Programme-Differents-Mais-Ensemble-2024.pdf](#)
(collectifdromehandicap.fr)

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :
secrtaire.planeteautisme@gmail.com



L'association Tous Sensibles à l'Autisme (TSA) d'Annonay, vous propose de partager un moment convivial pendant le CAFÉ des AUTISTES, autour du thème :

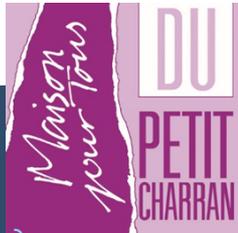
« comment vivre avec l'autisme (idée noire, angoisse, anxiété, dépression...) Être autiste et bonheur c'est possible »

Café mensuel d'une heure trente le mardi soir à 18h à l'agence Respire à Annonay ou le samedi matin à 10h au foyer résidence de l'Europe, à Annonay (événement gratuit sur inscription Helloasso, en petits groupes de 13 à 15 personnes maximum, l'adhésion sera demandée si vous souhaitez venir régulièrement).

Ces rencontres sont ouvertes aux autistes majeurs, sans déficience intellectuelle, diagnostiqués ou en cours de diagnostic.

Dates des prochains cafés rencontres : mardi 5 mars – samedi 6 avril – mardi 7 mai – samedi 1 juin – mardi 2 juillet

9 mars 2024 *Café rencontres*



à la Maison pour Tous du Petit-Charran (30, rue Henri Dunant à Valence)



Les autistes de la Table ronde de 14h – 16h.
un premier contact par mail est souhaité :
cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com



Café-rencontre Asperger ados 10h-12h et 14h-16h
Sur inscription : valerieperiot@yahoo.fr



Café-rencontres adultes de 15h – 17h.
un premier contact par mail est souhaité :
cafe.rencontresasperger.valence@gmail.com



Café des proches de 14h-17h (places disponibles)
Pas d'inscription nécessaire

Dates des prochains cafés rencontres : samedi 6 avril – samedi 4 mai – samedi 25 mai – samedi 22 juin



Vous avez trouvé Pada Blabla sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir par e-mail dès sa parution ?

Envoyez un mail à secrtaire.planeteautisme@gmail.com.

Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Écrivez-nous !

Retrouvez-nous également sur planeteautisme-dromeardeche.fr et sur notre page Facebook !

